



# Front National pour la Défense de la Constitution

## COMMUNIQUE N°022

Le FNDC a appelé ce lundi 4 Novembre 2019 à une marche funèbre afin d'accompagner les victimes de la répression sanglante des manifestations des 14, 15 et 16 octobre à leur dernière demeure et de leur offrir des obsèques dignes de leur rang de martyrs de la Nation.

Contre toute attente, ces moments de recueillement et de prières se sont très rapidement mués en véritable tragédie dépassant l'entendement humain. **Les forces de l'ordre et de sécurité ont ouvert le feu sur le cortège funèbre entraînant la mort de trois personnes et plusieurs blessés par balles.** Ce sont de nouveau trois jeunes victimes qui ne rentreront pas chez elles ce soir, trois jeunes victimes arrachées à l'affection de leurs familles sans qu'elles n'aient eu le temps de se dire aurevoir. Mais jusqu'où ira le régime d'Alpha Condé dans la répression de citoyens guinéens et le mépris ouvertement affiché de la vie humaine ? Jusqu'à quand continuera-t-il à endeuiller des familles guinéennes dans l'impunité la plus totale ?

La cruauté du régime a atteint son paroxysme, repoussant jour après jour les limites du supportable. Sinon, comment expliquer qu'après avoir assassiné sauvagement 11 personnes, les forces de défense et de sécurité puissent, sans aucune justification, ouvrir le feu sur un cortège funèbre, ajoutant encore d'autres victimes aux précédentes, perturber la prière funéraire et les enterrements en pulvérisant de gaz lacrymogène la mosquée et ses occupants ? **Tout ceci sans épargner la dernière demeure des disparus : le cimetière.**

Le FNDC présente ses condoléances les plus émues aux familles des victimes et se tient résolument à leurs côtés en ces circonstances particulièrement douloureuses.

Le FNDC condamne vigoureusement ces actes ignobles et prend à témoin la communauté nationale et internationale de ce véritable permis de tuer que se voient octroyer les forces de l'ordre et de sécurité et de l'absence d'enquêtes qui les encourage constamment à la récidive.

Les auteurs et commanditaires de ces assassinats et de ces exactions doivent être identifiés et déférés devant les tribunaux afin de répondre de leurs agissements. De tels actes ne sauraient rester impunis.

Le FNDC exige la libération immédiate et sans conditions de ses collaborateurs injustement condamnés et de toutes les personnes arrêtées et détenues sur la base de leur seule opposition au projet de changement de Constitution et de troisième mandat.

Conscient d'incarner l'espoir ultime du peuple de Guinée, le FNDC, plus que jamais déterminé à poursuivre sa lutte contre le troisième mandat et en faveur d'une Guinée régie par l'État de droit, la démocratie et le respect des droits et libertés fondamentaux.

**Le FNDC en appelle donc à une manifestation sans précédent le jeudi 7 novembre 2019.**

PEUPLE DE GUINEE, LEVE TOI POUR FAIRE DE CETTE DATE UN MOMENT DECISIF POUR LA SUITE DE NOTRE COMBAT.

*Ensemble unis et solidaires, Nous vaincrons.*

Conakry, le 05 novembre 2019